

L'ajournement

Au Nouveau-Brunswick, Marvin Corscadden, gestionnaire de la Maritime Beverages Ltd. déclarait, et je cite:

La TPS semble présenter plus d'avantages que nous ne l'avions cru à prime abord.

L'aciérie IPSCO Inc. disait, et je cite:

L'abolition de la taxe de vente fédérale permettra d'accroître la compétitivité de bon nombre de clients d'IPSCO et, par ricochet, leur capacité de vendre des produits.

L'Association canadienne de la construction déclarait, et je cite:

En vertu de la TPS, les prix baisseront dans le secteur de la construction non résidentielle.

Monsieur le Président, je pourrais continuer comme cela, et vous me permettrez de remettre à mon collègue une liste des gens au Canada et des industries au Canada qui justement supportent et comprennent la TPS.

Le président suppléant (M. DeBlois): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

La séance est levée à 19 h 21.
